

Dr Victor NICAISE
Lauréat de l'Institut de France



LA POLOGNE
AU CIRQUE DE NÉRON



Réponse à l'Enquête de Henryk Sienkiewicz

Deuxième Édition

PARIS
IMPRIMERIE POLYGLOTTE A. REIFF. — HEYMANN
3, RUE DU FOUR, 3
—
1909

La Pologne au Cirque de Néron

D^r Victor NICAISE
Lauréat de l'Institut de France



LA POLOGNE

AU CIRQUE DE NÉRON



Réponse à l'Enquête de Henryk Sienkiewicz

Deuxième Édition

PARIS
IMPRIMERIE POLYGLOTTE A. REIFF. — HEYMANN
3, RUE DU FOUR, 3
—
1909



25146

LA POLOGNE AU CIRQUE DE NÉRON

(Paru pour la première fois dans le volume „Prusse et Pologne“
publié par l'Agence Polonaise de Presse, à Paris)

« Ce n'est pas ce que l'homme possède qui fait son bonheur, ni ce qui lui manque qui fait sa misère. Dénouement, faim, privations de toutes espèces, même la mort, est endurée joyeusement quand le cœur est dans de bonnes dispositions. C'est le sentiment de l'injustice qui est intolérable pour tous les hommes. Il n'y a pas d'homme qui le supporte, ou qui devrait le supporter. Une loi plus profonde que n'importe quelle autre, une loi écrite directement par la Main Divine au plus profond de l'être humain, constitue une éternelle protestation contre l'injustice. »

CARLYLE.

Vous connaissez les mobiles qui m'ont incité à m'intéresser aux questions polonaises. Ces motifs, je les ai du reste exposés dans un long article consacré au *Martyrologue de l'Enfance dans les Ecoles de la Pologne Prussienne*, paru dans le *Peuple Français du Dimanche* du 12 janvier 1907 et signé du pseudonyme que j'ai adopté pour ces sortes de travaux.

C'est par sympathie pour les écoliers Posnaniens que je suis devenu un ami de cette Pologne, persécutée jusque dans le culte de son histoire et l'éducation de sa jeunesse. C'est de l'affaire de Wreschen(1), par conséquent de 1901, que date mon affec-

(1) En Pologne prussienne, jadis, l'enseignement était donné en *polonais pour toutes les matières*, dans les écoles élémentaires et dans les collèges. Mais, progressivement, à coup d'ordonnances, on réduisit l'emploi de la langue polonaise et un moment arriva où il n'y eut plus que l'enseignement religieux (quatre heures par semaine dans les écoles du peuple) qui fut fait en polonais. Finalement le polonais ne tarda pas à être exclu de l'enseignement religieux lui-même. Les enfants firent alors *grève*, refusant de répondre aux questions que les instituteurs leur posaient en allemand aux leçons de catéchisme, refusant de saluer en allemand

tion pour ces petits héros. Je fus indigné de la façon inhumaine dont les autorités scolaires traitent de pauvres enfants, dont le seul crime est de vouloir prier Dieu dans la langue de leurs mères et d'avoir le culte d'un grand et inoubliable passé, — portant ainsi, paraît-il, atteinte aux droits du souverain et à la sécurité du royaume de Prusse.

Pourtant, si ces enfants, *qui suivent docilement les cours faits en allemand dans les diverses branches de l'enseignement*, se refusent à prier dans une langue autre que leur langue maternelle, c'est par suite d'un fait psychologique qui est accessible à toute intelligence capable de s'élever à la hauteur d'une idée générale et que n'étouffe pas un savoir purement livresque.

Bismarck, étant ministre de Prusse à la Diète germanique à Francfort, n'écrivait-il pas le 1^{er} juin 1851 à sa femme, en sortant d'une église réformée française : « Je suis allé aujourd'hui à l'église française. Il m'est impossible de parler français à mon Dieu et Sauveur ; ma pensée ne s'y prête pas. »

Mais ce sentiment que le prince de Bismarck manifestait libre-

les instituteurs à leur entrée en classe, refusant également de dire en allemand la prière obligatoire au début de chaque classe (donc deux fois par jour). Cette résistance des enfants, cette *obstruction* qu'on a désignée du nom de *grève scolaire*, existe à l'état endémique depuis des années, étendue suivant les circonstances à un nombre plus ou moins considérable d'écoles. L'affaire de Wreschen (1901) représente un des incidents les plus célèbres de cette lutte vraiment tragique.

Or, il advint qu'en septembre 1906, à la suite de mesures administratives maladroites, le mouvement se généralisa à toute la Pologne : à un moment donné, cette sorte de croisade compta près de cent mille adhérents de 6 à 15 ans. Les enfants durent faire des heures de retenue qui, dans certains cas, doublèrent le nombre des heures de classe, et subir des corrections corporelles extrêmement sévères, soit sur les mains, soit sur les reins, corrections souvent très répétées, parfois quotidiennes et infligées d'une façon inhumaine ainsi que le prouvent quantité de certificats médico-légaux. Un certain nombre furent internés dans des maisons de correction. Mais plus on fouettait les petits Polonais, plus ils étaient héroïques et endiablés.

D'autres furent rétrogradés de classe ou retenus à l'école au-delà de 14 ans (terme légal de l'obligation scolaire), mesure très vexatoire, attendu qu'elle empêchait les enfants d'aider leurs parents dans les travaux des champs ou de subvenir aux dépenses de la famille en gagnant leur vie. A diverses reprises et dans maints endroits les enfants furent privés des vacances habituelles.

La grève prit fin, au bout de six mois, à la suite de mesures visant les parents, les prêtres et les journalistes (amendes et prison). Mais le courage des enfants ne s'est jamais démenti un instant. — Nous préparons un livre sur cette question extrêmement intéressante de la lutte pour la langue, question que nous avons longuement étudiée.

ment, il est défendu aux enfants Polonais de l'éprouver et de l'exprimer.

De cette tyrannie odieuse vient mon admiration pour ces bambins et ces adolescents, atteints dans les fibres les plus profondes et les plus intimes de leur être et si courageux devant les plus durs châtements, et un sentiment de répulsion à l'égard de ces soi-disant pédagogues, de ces *pédoplèges* qui, suivant une expression du *Vorwärts*, transforment l'école en agence gouvernementale.

C'est pourquoi j'ai distrait de mes occupations habituelles de nombreux jours pour étudier ce fait désormais historique et absolument unique dans la suite des siècles, qu'on est convenu d'appeler *la grève des écoliers polonais*, — ce fait qui fut pour l'Allemagne à la fois un embarras, une inquiétude et une honte, — ce fait qui n'est au fond qu'un épisode du grand procès intenté par la civilisation au germanisme, — ce fait qui représente une singulière revanche du droit et de la morale contre la force brutale, attendu qu'il est tout de même curieux de voir que de petits paysans et que de petites filles en jupes courtes mettent dans l'ennui et font enrager un gouvernement puissant, rien qu'en parlant la langue qu'ils ont apprise sur les genoux de leurs mères, la langue qui ne s'oublie jamais.

Comme vous, je trouve qu'elles sont hideuses, profondément immorales et sans qu'aucune raison d'État puisse les légitimer, ces lois qui font pleurer des milliers d'enfants sans défense.

Ainsi que vous le disiez dans votre adresse du 19 novembre 1906, à l'empereur Guillaume II, l'Allemagne, après avoir fait de nombreuses guerres, heureuses et malheureuses, justes et injustes devant l'histoire, mais toujours grandes et difficiles, a considéré que la grande guerre, la plus grande, devait être celle de tout l'État, de toute la puissance prussienne contre des enfants à l'aide du fouet et du cachot. Et avec raison vous ajoutiez : « Certes, plus décisive serait la victoire de l'État, plus elle serait honteuse ! »

Sans doute, il convient de rendre à César ce qui appartient à César, et cela n'est pas peu de chose ! Mais à côté de cette allégeance, il existe tout un monde de trésors moraux sur lequel personne, même l'État, n'a droit de reprise, à moins de considérer que le mot de civilisation doit être un terme vide de sens. Et à ce trésor moral appartient avant tout la langue maternelle, la reli-

gion, la science et l'art, l'amour de notre terre natale et le culte de notre histoire.

Comme le disait, il y a quelques mois, M. Wittig (*alias* Witkowski), alors maire de Posen : « La puissance de l'Etat prussien doit s'arrêter là où l'enfant joint ses petites mains pour prier, là où les mères lui chantent une chanson du pays, là où l'homme agonisant va rendre ses comptes à Dieu. »

Jadis, dans les premiers temps, la persécution se produisit sur le corps à l'aide du feu et des bêtes ; au xvi^e siècle, elle visa l'intelligence ; actuellement, elle a pour objet les ressorts les plus intimes de la vie spirituelle et morale.

Pourtant, « l'empire de la loi finit où commence l'empire indéfini de la conscience : ni la loi, ni le prince ne peuvent rien contre cette liberté », ainsi que le déclarait Napoléon I^{er}, le jour de son sacre, à une députation de pasteurs protestants conduite par Martin de Genève.

J'ajouterai que l'oppression scolaire, en quelque point du globe qu'elle se produise et sur quelque domaine de la conscience qu'elle s'exerce, représente une des formes les plus abjectes et les plus méprisables de la tyrannie. Une âme d'enfant est chose inviolable et sacrée. On n'a pas le droit d'inculquer à cette âme des sentiments qui soient contraires à l'esprit de sa race, et ceux qui, pour atteindre ce but, n'hésitent pas à frapper odieusement une enveloppe frêle et fragile, doivent être montrés du doigt. On ne peut poursuivre des buts civilisateurs en employant des moyens barbares : c'est précisément là un des mensonges de la culture allemande.

Faire la guerre à des enfants pour défendre les intérêts supérieurs du pangermanisme, est, du reste, une des règles de conduite de la politique intérieure allemande. Les écoliers du Schleswig furent également l'objet de persécutions, et nous connaissons à fond cette question, qui a totalement échappé à l'attention du monde civilisé.

Dans cette Marche de l'Empire, il y eut aussi des incidents scolaires. Il y eut aussi des enfants qui résistèrent à l'enseignement religieux donné en allemand. De plus, les parents, *quand leurs enfants avaient satisfait à l'obligation scolaire*, les envoyaient en Danemark, dans ces admirables *écoles supérieures du peuple*, pour apprendre le danois et acquérir une instruction plus complète. Pour ce fait, quantité de pères et de mères furent déçus

de leurs droits les plus sacrés, — et il y a une dizaine d'années, un juge nommé Hahn, directeur de la *Deutsche Verein für Nord-schleswig*, aux destinées de laquelle il continue du reste de présider, se fit grand pourvoyeur de maisons de correction. La Cour Suprême de Leipzig, le 6 décembre 1897, confirma la légalité de cette jurisprudence. C'est ainsi qu'une pauvre femme de Nordborg, Catherine-Marie Nielsen, originaire de Vesterlund, femme d'un ouvrier agricole, mère de dix enfants, et qui n'avait personne pour lui venir en aide, plaça son fils aîné, âgé de quinze ans, comme apprenti dans une imprimerie danoise, *sur territoire allemand*, à des conditions avantageuses. Pour ce motif, le 6 avril 1898, on lui enleva ses dix enfants, sous prétexte *qu'ayant donné à l'aîné de ses fils une éducation antigermanique, il était à craindre qu'elle n'en fit de même pour les plus jeunes*. Cette sentence monstrueuse fut ratifiée par la Cour Suprême de l'Empire allemand, le 22 juillet de la même année.

Un jeune et distingué secrétaire de l'ambassade de France à Berlin causait un jour des enfants Polonais avec le prince de Bulow. Le Chancelier lui disait : « Supporterait-on en France ou en Angleterre que l'enseignement fût donné dans les écoles en une autre langue que le français ou l'anglais ? » Cette question semblait pour M. de Bulow un argument décisif. Elle éveilla dans l'esprit du jeune diplomate la pensée suivante : « Y a-t-il en France, des provinces qui, annexées par la violence, continuent à protester contre la perte de leur nationalité et de leur liberté ? »

Non, tandis que la terre française, legs de la monarchie et résultat d'un travail de cristallisation plusieurs fois centenaire, ne forme qu'un seul tout, au contraire, l'Allemagne, de création récente, englobe de tous côtés, au Nord, à l'Ouest, à l'Est, des populations qui, prussiennes de nom, ne le sont aucunement de cœur, et qui, jamais, jamais, ne seront germanisées, — à moins que le gouvernement de Berlin ne condescende à user à l'égard de ces populations étrangères, incorporées de force dans l'Empire, d'une politique généreuse et libérale.

C'est pourquoi, dans ces provinces frontières, il suffit de la moindre étincelle pour causer des incidents et amener une conflagration, et ceci prouve que le droit violé prend des revanches incomplètes, mais incessantes sur la force qui l'opprime.

Au cours de cette grève d'enfants, dont les incidents, tantôt naïfs

et touchants, tantôt émotionnants et angoissants, sont encore présents à toutes les mémoires, il s'est déroulé dans les écoles de la Posnanie des faits, — sur lesquels nous sommes rigoureusement renseigné, — et dont la gravité réelle paraît dépasser de beaucoup tout ce qui a été écrit à ce sujet dans la presse polonaise qui ne peut parler librement, vu la surveillance qu'exercent sur elle les procureurs royaux qui condamnent libéralement à l'amende et à la prison rédacteurs et reporters, — dans la presse allemande dont l'intérêt est de dissimuler des faits évidemment peu flatteurs pour la civilisation germanique et qui, au surplus, dut se conformer en cette affaire à une consigne édictée en haut lieu, — et dans la presse étrangère qui ne fut peut-être pas toujours suffisamment au courant de cette question.

Je ne parle pas des séances quotidiennes de schlague, telles qu'on en trouve des descriptions, par exemple, dans cette brochure si remarquablement documentée sur *l'École Prussienne en Pologne*, que les Sociétés pédagogiques de Varsovie et de Léopol eurent l'heureuse idée d'éditer, — brochure dont *l'Indépendance Belge* du 31 août 1907 a reproduit toute l'introduction, exposé historique long de 9 pages, — que le *Temps* a traité de décisive dans son éditorial du 28 novembre 1907, consacré à l'Allemagne et à la Pologne, et que le *Journal des Débats* du même jour a également citée. Il convient de remarquer que cette brochure n'a été l'objet d'aucun démenti, bien que certaines feuilles pangermanistes, notamment la *Gazette de Cologne* et la *Post*, se soient livrées à son sujet aux commentaires les plus désobligeants. Du reste, les faits rapportés dans cet opuscule semblent avoir été choisis avec un extrême souci de l'exactitude, qui les met à l'abri de tout démenti possible.

Non, le monde entier sait que durant de longs mois le jonc et les verges ont travaillé quotidiennement dans chacune des écoles de la Posnanie et des autres provinces polonaises.

Les faits auxquels je fais allusion sont d'ordre beaucoup plus grave. Vous les connaissez du reste aussi bien que moi, cher Maître.

Je fais allusion à ceux de vos jeunes compatriotes qui, en divers lieux, notamment à Kozmin, Dopiewo, Pleschew, Gnesen, Mrocza, tombèrent sans connaissance au cours de corrections scolaires. Je fais allusion à la fin lamentable du petit Joseph Heitmann de Bendzikowo, du petit Erzelczak de Pudliziski, du petit Joseph Kaminski d'Anastarew, du petit Antoine Kempinski

de Jankowo Przygodzkie qui succombèrent à la suite de traitements brutaux infligés par des maîtres d'école, sans que les causes de la mort aient été établies d'une façon rigoureuse et impartiale, et sans que les parents aient pu obtenir justice.

Je fais allusion au suicide de la petite Victorine Staniszevska de Pysineja, qui se pendit pour échapper à l'oppression scolaire, et aux tentatives de suicide du petit Cabanski de Gnesen et du petit Trzcinski de Koyrew, pour le même motif.

Il s'agit là de faits que j'ai déjà cités dans mon article du *Peuple Français du Dimanche* (article qui n'a nullement été infirmé) et sur lesquels je reviendrai dans un ouvrage complet, les exposant avec les détails les plus circonstanciés et les mettant à l'abri de tous démentis, d'où qu'ils puissent venir.

Et j'entends par démentis, non des dénégations superbes, émises par d'orgueilleux fonctionnaires assis dans de somptueux cabinets de travail, mais des démentis rationnels et vraiment critiques, avec pièces et preuves à l'appui.

Et que dut être le sort de cette centaine d'enfants, ravis au foyer familial et jetés dans des maisons de correction pour avoir refusé de prier en allemand ! Quels traitements ils durent subir, les parents n'étant pas là pour constater les abus du droit de correction, de ce droit que les pédagogues officiels d'outre-Rhin ont si consciencieusement réglementé dans de savantissimes brochures (1), dont certaines sont longues de plus de cent pages, et dont l'une porte ce sous-titre éminemment suggestif et qui éveille à lui seul un monde d'idées « à l'usage des maîtres d'écoles et des médecins légistes ». Quelles scènes de désolation durent se passer dans ces foyers privés de chers petits êtres et dans quelle détresse morale durent se trouver ces parents et ces enfants brutalement séparés !

Que penser de ces procès scolaires, intentés à des adolescents

(1) Tandis qu'en Allemagne le droit de correction manuelle est largement conféré, de par la loi, aux parents sur leurs enfants, aux instituteurs et aussi aux professeurs de gymnases civils et militaires (écoles de cadets) sur leurs élèves, aux patrons sur leurs apprentis, en France une loi du 17 avril 1898 punit d'un emprisonnement de un à trois ans et d'une amende de 16 à 1,000 francs quiconque aura volontairement fait des blessures ou porter des coups à un enfant, au-dessous de l'âge de quinze ans. En 1897, le tribunal de Château-Thierry décidait que le droit de correction manuelle du père n'étant inscrit dans aucune loi ne pouvait être délégué.

coupables de s'être réunis pour étudier la langue, l'histoire et la littérature polonaises, — de ces procès que l'âge des accusés et leur attitude si pleine de dignité rendent plus particulièrement odieux ! Qui ne se souvient de l'affaire du lycée de Thorn, qui se passa en 1901 ! Qui ne se souvient également des poursuites engagées contre les collégiens de Gnesen et les enfants de Gliwce !

Que penser de l'histoire de cette petite fille, qui fut jetée en prison pour crime de lèse-majesté et que l'empereur Guillaume II refusa de grâcier ?

Que penser de ces poursuites exercées contre des dames de la bourgeoisie, qui avaient commis le délit de réunir chez elles des enfants du peuple pour leur apprendre à lire et à écrire en polonais ?

Que penser du renvoi de ces lycéens (1), dont le seul crime était de compter de jeunes grévistes parmi leurs petits cousins ou leurs petits frères ?

Quelles tortures morales endurent continuellement ces écoliers et ces lycéens, qui voient chaque jour bafouer et ridiculiser par les magisters teutoniques les choses qui sont pour eux les plus saintes et les plus sacrées ! Que de fois j'ai pensé à ce petit Michas, dont vous avez analysé les sentiments avec tant de profondeur dans une de vos nouvelles, à ce lycéen de Posen, à cet enfant délicat et plein de bonne volonté, qui succomba, écrasé par un labeur excessif, par le lourd et indigeste programme du gymnase, rebuté par la difficulté qu'il éprouvait à prononcer l'allemand, par l'hostilité sourde que ne cessaient de lui manifester ses maîtres.

(1) On renvoya de grands garçons à la veille de passer les examens qui correspondent à nos baccalauréats. Le renvoi du collège constitue en Allemagne une peine infiniment plus grave qu'en France, attendu que le plus souvent l'accès des cours universitaires est interdit aux jeunes gens ainsi punis. — On empêcha aussi des enfants qui avaient achevé leurs études primaires d'entrer au gymnase. Un certain nombre de boursiers furent privés de leurs bourses. — Des collégiens renvoyés furent obligés de retourner à l'école : le petit R... renvoyé du collège de Trzemeszno suivit l'école de Drewno (*Kuryer Poznanski*, 10 avril 1907) ; le jeune P... renvoyé du collège de Gnesen, suivit l'école de Labiszyn ; ce jeune collégien qui avait 15 ans fut même placé en troisième, c'est-à-dire avec de petits paysans de 11 à 12 ans (*Kuryer Poznanski*, 13 avril 1907) ; etc., etc. Beaucoup de ces collégiens firent grève à l'école, alors qu'au collège ils n'avaient jamais songé à causer de désordre. On les battait. — Dans un ordre d'idée analogue on fit entrer de force à l'école primaire (*Volksschule*) des enfants qui suivaient des cours privés.

Du reste, j'ai eu occasion de lire des confidences de ces écoliers et de ces lycéens, où ces enfants déshérités racontaient l'ennui avec lequel ils franchissaient les portes de leurs écoles scolaires, la défiance qu'ils nourrissaient à l'égard de leurs maîtres et de leurs condisciples de langue allemande, les persécutions morales et physiques de toute nature qu'ils durent subir au cours de la récente grève. Et, certes, ce fut toujours avec une bien grande émotion que je parcourus ces feuillets si touchants par leur sincère accent de naïveté, de dévouement et d'enthousiasme.

Vos petits compatriotes souffrent de ne pouvoir à l'école parler en polonais même pendant les récréations, de ne pouvoir prier en polonais. Toute langue autre que la langue maternelle ne convient que fort mal pour exprimer ces élans spontanés qui sont inhérents à la nature même de l'enfant. Tous les sentiments délicats et violents, tels la tendresse, la colère, la pitié, la piété perdent à être traduits de leur chaleur, de leur fraîcheur et de leur grâce. Comme le disait un de nos penseurs : « l'abandon du langage est la forme la plus sombre, la plus désespérée de l'exil, un supplice oublié par le Dante en son enfer ».

Suivant vos propres expressions, « l'instituteur prussien n'est pas le guide qui instruit l'enfant polonais et le dirige vers Dieu : c'est plutôt une sorte d'impitoyable horticulteur à qui incombe l'obligation officielle de transformer par force le sain et robuste arbrisseau polonais en un sauvageon rabougri et chétif, mais allemand ».

Pédagogues d'outre-Rhin, vous n'êtes que des *meurtriers d'âmes!*

Au surplus, l'enfant n'est-il pas ce qu'il y a de plus faible en ce monde, mais aussi et heureusement ce qu'il y a de plus incompressible. Ne symbolise-t-il pas à la fois le passé et l'avenir ?

Il porte en lui les caractères ethniques des générations disparues, mais non influencés par les défaites et les défaillances des ancêtres, et surtout non déformés par l'éducation. Grâce à sa spontanéité et à son impulsivité, l'enfant échappe mieux à l'oppression que l'adulte à l'esprit réfléchi. Grâce à son manque d'expérience, il est audacieux. Par son ardeur juvénile, il console les vaincus qui pensent que peut-être un jour il leur rendra la liberté. Tout en ce monde n'est qu'un perpétuel recommencement. C'est pourquoi, à chaque génération nouvelle, le gouvernement royal prussien se trouve dans la nécessité de con-

quérir à nouveau la Pologne, en donnant la schlague à des enfants: campagnes du reste sans aucun profit, ni grand honneur.

Certes, l'âme de l'enfant polonais mérite de fixer l'attention des psychologues et de tous ceux qui s'intéressent aux problèmes de l'adolescence. L'abnégation, la ténacité, l'héroïsme de ces nobles et fiers enfants, qui ont fourni à Jan Styka le thème d'une série d'admirables dessins, mériteraient d'être chantés par un poète.

Je ne suis malheureusement pas ce poète, ô Henryk Sienkiewicz, mais m'occupant beaucoup, entre autres choses, de ce qui concerne la pédagogie et également la psychologie de l'enfant et de l'adolescent, j'ai été amené à aimer et à admirer du plus profond de mon cœur vos petits compatriotes; et voilà pourquoi je suis devenu polonophile!

* * *

Non seulement vous luttez pour défendre votre langue, ce trésor que des milliers et des milliers de vos ancêtres ont formé de leurs douleurs et de leurs joies, cette admirable synthèse de l'unité ethnique et historique de votre race, mais vous combattez également pour sauvegarder votre confession religieuse et pour conserver le sol qui vous a vu naître.

Le gouvernement allemand a l'habitude de déclarer avec une très grande véhémence qu'il n'en veut aucunement à votre foi catholique. Il est pourtant exact que la Prusse, *puissance protestante*, qui entend conserver l'hégémonie chez elle et dans le reste de l'empire, ne voit les catholiques allemands que d'un fort mauvais œil. Vous vous rappelez sans doute qu'il y a une douzaine d'années, l'opinion allemande accueillit avec grande froideur le programme du député autrichien Schœnerer. Ce membre du Reichsrath venait de constituer un parti, *séparatiste*, qui se proposait de réaliser l'annexion des huit millions d'Allemands d'Autriche à l'empire d'Allemagne. Or, le gouvernement de Berlin ne se souciait guère de l'intromission dans l'empire d'un aussi grand nombre de sujets catholiques. Ce fut alors que M. Schœnerer et son collègue M. Wolf inaugurèrent dans le mot d'ordre: *Los von Rom* un prosélytisme protestant intense, attendu que les journaux officieux allemands avaient laissé à entendre que les scrupules concernant l'annexion des Allemands d'Au-

triche tomberaient aisément si ceux-ci consentaient à se faire protestants. Ce mouvement aboutit, en l'espace de dix ans, à la conversion au protestantisme de 60.000 catholiques autrichiens.

Quand, par hasard, un de vos compatriotes Posnaniens, *du protestantisme passe au catholicisme*, il n'y a pires vexations qu'il ne subisse : témoin ce qui advint au petit Maximilien Przybylski et au petit Pawel Karkut, dont j'ai raconté les aventures dans mon article du *Peuple Français du Dimanche* (1).

Non moins tragique est la lutte que vous avez dû engager pour rester propriétaire du sol que vous habitez, de ce sol que vous chérissez tellement que ceux d'entre vous qui s'exilent ne manquent jamais d'en emporter quelques pincées afin que leurs amis puissent au jour voulu en jeter sur leurs tombes. La loi d'expropriation que le Reichstag a ratifiée en deuxième lecture n'est, à vrai dire, que le couronnement d'une série de mesures antérieures qui avaient apporté de bien singulières atteintes au droit d'habiter et de construire. Il est curieux de constater que cette loi, injuste et immorale, que cette loi qui oublie que les têtes doivent avoir un gîte, fut votée par les représentants de l'Allemagne intellectuelle, de l'Allemagne universitaire, de cette Allemagne prétendue libérale, et combattue au contraire par les hobereaux et les seigneurs, par des généraux et même par

(1) « Le petit Pawel Karkut ayant été abandonné dans son jeune âge par sa mère protestante, fut recueilli dans une famille catholique qui l'éleva. Il était très attaché à ses parents adoptifs, mais les autorités l'obligèrent à les quitter quand il eut treize ans : il fut alors placé dans une famille protestante. Le jeune Paul, quand il eut quatorze ans accomplis, âge où il avait le droit de décider de quelle religion il était, embrassa le catholicisme. Le parquet s'en émut. Le juge, au cours d'interrogatoires, demanda au jeune garçon sur l'instigation de qui il s'était concerté. Il refusa de répondre, et refusa continuellement de répondre. Il resta ainsi six mois en prison, pour refus de témoigner. Du reste, la loi ne permettait pas qu'on l'y retint davantage. On l'en fit sortir le 14 novembre, 24 heures à l'avance, de crainte de manifestations. Le petit martyr avait l'air ahuri, du fait de sa longue incarcération (*Gazette de Grudziądz*, 19 déc. 1907).

« Jamais, écrivait récemment M. Marius-Ary Leblond dans un article sur les *Trois Polognes*, le catholicisme n'a failli à sa mission humanitaire, n'a faibli dans sa tâche nationale, donnant à l'âme polonaise la force surhumaine du *martyre*, selon l'expression consacrée par les historiens de toutes les opinions. En conséquence, pour le réduire, les autorités luthériennes et orthodoxes estimèrent devoir recourir à la persécution religieuse aussi cruelle et plus opiniâtre en ce siècle, qu'elle le fut sous les empereurs romains. »

Le titre de la présente brochure : LA POLOGNE AU CIRQUE DE NÉRON, que nous avons emprunté à M. Boyer d'Agen, se justifie parfaitement.

un des plus grands ennemis des Polonais, par un de ceux qui pénétrèrent le plus dans l'intimité de l'empereur allemand, je veux dire le cardinal Kopp, prince-archevêque de Breslau, dont l'autorité spirituelle s'étend à la fois en Allemagne et en Autriche.

* * *

La monstrueuse théorie germanique qui fonde le droit sur la force matérielle des êtres a été admirablement réfutée par J.-J. Rousseau dans le *Contrat Social* : « Dire que le droit c'est la force, c'est nier toute espèce de droit. En effet, qui dit droit, dit quelque chose de fixe, de permanent. Or, si la force fait le droit, toute force qui succède à la première, succède au droit et le lui enlève. Dire que le plus fort a le droit revient donc à dire : le plus fort est le plus fort, tant qu'il est le plus fort. Le mot droit est ici superflu, il n'ajoute rien à la force ; que si on entendait dire par là que non seulement la force est la force, mais que parce qu'elle est la force, elle a droit au respect, qu'il faut non seulement y céder matériellement, mais que l'esprit doit s'incliner devant elle, qu'on lui doit l'obéissance et l'hommage, on fait pire que nier la notion du droit, on la profane indignement. Méconnaître le droit là où il est, c'est déjà une erreur grave, mais prétendre obtenir par la force le culte qui n'est dû qu'au droit, c'est le renversement de la conscience. »

Le droit doit être conçu comme une *loi morale* qui repose sur l'égalité morale et la liberté. C'est le pouvoir de faire tout ce qui n'est pas incompatible avec l'égalité liberté d'autrui. Le droit est une capacité morale inhérente à la personne morale de l'individu, non à sa puissance réelle et physique. C'est un rapport de libertés qui peut recevoir des améliorations par une nouvelle intervention de la liberté. *Le droit est non une réalité empirique, mais une idée rationnelle, l'idée de la liberté qui doit appartenir à toute personne humaine pour qu'elle puisse accomplir sa tâche et poursuivre sa destinée.* Le droit est un *pouvoir moral* que possèdent les hommes. C'est un pouvoir, attendu que le *droit arrête la force* et défend l'individu. S'il nous arrive de rencontrer un enfant faible et sans défense, nous le respecterons comme s'il avait une force capable de contrebalancer la nôtre. Et même l'idée du droit n'éclate nulle part avec autant d'intensité qu'en présence de la faiblesse.

La race germanique a toujours l'air de croire à la Walhala, mais la Walhala ne sera jamais le royaume de Dieu, ainsi que l'écrivait Renan à David Strauss, dans une superbe lettre : « L'outrance est mauvaise ; l'orgueil est le seul vice qui soit puni en ce monde. Triompher est une faute, et en tout cas quelque chose de bien peu philosophique... Votre race a toujours l'air de croire à la Walhala, mais la Walhala ne sera jamais le royaume de Dieu. Ah ! cher maître, que Jésus a bien fait de fonder le royaume de Dieu, un monde supérieur à la haine, à la jalousie, à l'orgueil, où le plus estimé est non pas, comme dans les tristes temps que nous traversons, celui qui fait le plus de mal, celui qui frappe, tue, insulte, celui qui est le plus menteur, le plus déloyal, le plus mal élevé, le plus perfide, le plus fermé à la pitié, au pardon ; mais celui qui est le plus doux, le plus modeste, le plus éloigné de toute jactance. »

Combien diffère le génie de la grande nation française, chez qui, comme le disait M. Gaston Deschamps, « les lettres souveraines furent toujours consolatrices des vaincus, protectrices des nationalités, libératrices des peuples ».

« Si on voulait entasser, écrivait Michelet, ce que chaque nation a dépensé de sang, d'or et d'efforts de toute sorte pour les choses désintéressées, la pyramide de la France irait montant jusqu'au ciel, et la vôtre, ô nations, toutes tant que vous êtes, l'entassement de vos sacrifices irait au genou d'un enfant. »

« Il y aura toujours une éthique, ou si on veut une *surmorale*, digne des vrais *surhommes*, écrivait M. Fouillée, dans un de ses récents ouvrages. Et ces derniers ne seront pas les *puissants*, *ivres de la volonté de puissance*, les *audacieux*, les *orgueilleux*, les *voluptueux* qu'adorait le chantre de Zarathoustra : ils seront les *justes*, les *bienveillants* et les *bienfaisants*. »

Les véritables pionniers de la civilisation sont ceux qui, obéissant à la loi du devoir, à la loi de piété et d'amour, ces deux règles d'or, dégrossissent loyalement la pierre brute, et s'efforcent de développer la personnalité humaine pour elle-même et en vue d'une vie commune harmonique. Les vrais artisans ne prétendent point posséder toutes les qualités et tous les mérites, ils ne traitent point de haut tout le reste de l'univers, ils n'attendent point le bonheur de l'humanité d'un maître dominateur et superbe ; mais ils estiment que le grand œuvre consiste à « relever les millions et les millions de sous-hommes qui souffrent

dans les bas rangs de nos sociétés, si injustes encore », à avoir « de la pitié pour les misères, les laideurs et les tares de l'humanité », à « préparer la paix par le respect de tous pour les droits de chacun, et par le redressement de maints justes griefs, causes possibles de guerres futures ». Ils estiment qu'il n'est que juste de compatir aux peines de ceux qui sont persécutés et qui sont l'objet de sévices pour avoir tenté de réaliser à l'aide de leurs seules forces un noble et pur idéal, d'accueillir avec sympathie et de répondre aux soupirs et aux cris d'angoisse et de détresse de ceux dont les plus intimes recoins de la conscience sont indignement profanés et souillés. Ils se souviennent qu'il convient d'être *humain*, que pour contracter des habitudes il faut d'abord posséder des instincts, que l'instinct(1) est maître souverain, et qu'en tout débat il a le dernier mot parce qu'il a le premier. Il arrive parfois que les masses, peu habituées à réfléchir, éprouvent d'une façon confuse des sentiments très profonds et très généreux, dont elles ne se rendent compte que très mal, livrées à leurs seuls efforts. Or, contribuent grandement à améliorer l'état actuel des choses et obtiennent de puissants effets, ceux qui, se dégageant comme de claires et pures consciences, — indépendant de tout parti, — ne s'étant jamais rendu coupable d'aucun de ces actes de presse, de corruption, d'improbité commerciale ou politique, qui souillent le passé de tant d'hommes d'État, — possédant admirablement la connaissance de la nature humaine, trouvent en eux-mêmes assez de talent et de générosité pour débrouiller ces concepts et les faire comprendre avec leurs nuances, leurs connexions et leurs déductions

(1) Il est évident que les besoins de la vie organique (fonctions de nutrition, fonctions de reproduction) sont de même date que les organes auxquels ils correspondent. Sinon cela reviendrait à dire qu'il a existé des organismes qui, pour se nourrir et pour se reproduire, ont dû contracter l'habitude et se laisser périr afin d'apprendre à vivre, d'apprendre à subsister comme individu et comme espèce.

De même l'appétit intellectuel n'est qu'un instinct, la *curiosité*, qui est servi par une faculté corrélatrice, l'*abstraction*, dont l'instrument est le *langage*. On perdrait sa peine et son temps en essayant de prouver que la curiosité est un fruit de l'habitude. Il est certain que l'habitude active et aiguise la curiosité, mais elle ne l'engendre pas.

Or, c'est du besoin du comment et du pourquoi, de la faculté d'abstraire et de parler que dérivent la morale, la science, l'industrie, les arts, les sociétés politiques et même la religion.

à ceux qui les avaient pensés les premiers, et ceci en s'exprimant en termes extrêmement simples et en disant à chacun juste ce qu'il convient. De toute façon, ceux-là ne sont point des civilisateurs, qui ne respectent pas les aspirations des foules basées sur les traditions nationales, sur l'amour de la langue maternelle, l'amour du sol natal.

La *Christliche Welt*, de Marbourg, le 26 décembre 1906, dans un article concernant l'école en Pologne et portant le titre suggestif de *Pédagogie coloniale* (article foncièrement libéral, du reste), montrait que la France, en Alsace, par une politique de large et libérale tolérance, avait « francisé » des populations germaniques, « et que l'Allemagne, par une manière d'agir brutale, n'avait pu, en trente-six ans, arriver à germaniser un pays germanique ». Le fait est que nous eûmes grand soin de respecter la langue allemande dans les trois degrés de l'enseignement, ainsi que dans les églises ; que dans les musées une large part était réservée aux productions de l'intelligence et du génie allemand, et qu'on s'efforça que les fonctionnaires scolaires et communaux connussent autant que possible les deux langues. Il arriva même qu'un très grand nombre de pasteurs protestants firent leurs études de théologie dans les séminaires allemands, que l'Université de Strasbourg fut largement ouverte aux idées allemandes, et nous voyons (à regret du reste) que, par suite de cette tolérance excessive, en 1866, dans l'arrondissement de Wissembourg, 472 recrues sur 1.026 ignoraient le français. Pourtant l'Alsace était essentiellement française de cœur, et, tandis qu'à l'heure actuelle on ne compte pas plus de cinq officiers alsaciens dans toute l'armée allemande, l'Alsace, au siècle dernier, a donné plus de quatre cents généraux à la France, et, à l'heure présente, quatre commandants de corps d'armée, sans parler des deux ministres de notre défense nationale, tous deux nés à Strasbourg.

Aussi, est-ce à juste titre que M. Stéphane Lauzanne écrivait récemment : « L'Alsace peut devenir, tant qu'on voudra et sous la forme qu'on voudra, un département de la politique allemande, mais elle restera éternellement, quoi qu'on fasse et qu'on veuille, un compartiment de l'esprit français ! »

La germanisation de populations slaves, certes, doit présenter des difficultés encore plus grandes. Le *Temps* ne disait-il pas dans son éditorial du 28 novembre 1906 que si la Pologne avait dû être germanisée, elle l'aurait été depuis longtemps, et qu'en ne

l'étant maintenant, elle ne le serait jamais, « attendu que chez un peuple patriote, la force morale triomphe toujours de la force matérielle ».

* * *

Le mal dont souffrent vos compatriotes n'est lui-même que le symptôme d'un mal encore plus profond, je veux dire la GRANDE EXPLOITATION DES SLAVES PAR LES GERMAINS, exploitation dans le domaine politique, économique et moral. Ici, on fouette cruellement vos adolescents, là, on saccage vos tombes. La terre slave est pourtant infinie; elle s'étend du mont Athos aux rivages glacés de la mer d'Arkangel et de l'Adriatique à la Caspienne. Des maisons slaves, on en voit déjà dans les environs de Berlin, qui, du reste, ne fut jadis qu'une bourgade polonaise, et à travers l'Europe et à travers l'Asie on continue d'en rencontrer jusqu'aux rives du Pacifique. C'est que le meurtre et le vol, fondements sacrés des empires, ont singulièrement modifié les frontières ethniques. C'est que les Slaves sont mal soutenus par cette bureaucratie russe qui donne parfois l'impression d'être allemande de tendances et d'origine. Au surplus, la plupart de ces fonctionnaires ne se recrutent-ils pas dans ces provinces baltiques, habitées par des barons allemands qui ornent leurs châteaux de portraits de l'empereur russe et de portraits de l'empereur allemand avec parfois celui du prince de Bismarck? Il est du reste assez plaisant de constater que certains gouvernements germaniques assimilent des manifestations de ce genre au crime de haute trahison. Vérité en deçà, erreur au delà. De plus, le politique avisé ne sourit-il pas légèrement quand il voit ce gouvernement bureaucratique qui persécute ses propres Slaves, se poser en champion de la grande cause panslaviste?

Mais il semble que vos compatriotes, malgré les soucis qui les accablent, auraient tort de se laisser envahir par le sentiment de la désespérance. La Pologne qui, placée à l'avant-garde de l'Europe, a durant des siècles protégé contre la barbarie la civilisation et la foi, est encore susceptible de jouer un rôle très important, ne serait-ce que dans le domaine intellectuel et moral.

Victime du plus grand attentat que le droit des gens ait enregistré, votre nation, « séjour de douleurs, navire sans pilote dans la tour-

mente, non plus reine des provinces, mais maison prostituée (1)», suivant une admirable expression de Mickiewicz, N'A-T-ELLE PAS APPORTÉ AUX HOMMES L'ÉVANGILE DE LA NATIONALITÉ ?

Ce qui, ici-bas, est d'essence divine, ce ne sont point les dynasties régnantes, *mais les nationalités qui sont choses impérissables sur la terre.*

Krasinski n'écrivait-il pas à Lamartine et à Montalembert : « La Pologne n'a jamais failli à son devoir qui est d'introduire, à force de douleurs, l'esprit de l'Évangile dans les choses de ce monde. Elle a été choisie pour prêcher aux peuples, non par des paroles, mais par des actions et des faits, le grand et saint principe des nationalités terrestres, qui seules, en tant qu'inviolables et sacrées, peuvent arriver un jour à constituer une humanité harmonique et universelle....

« Le moyen si l'on est immortel de démontrer son immortalité sur la terre ? Pour qu'il y ait démonstration rigoureuse, absolue, mathématique, dirais-je, il faut subir la mort par devant les hommes. Oui, il faut mourir. Toute vie éternelle n'est qu'au prix d'une résurrection, toute résurrection n'est qu'au prix d'une agonie pleine d'ineffables douleurs et d'une mort vraie, complète, amenant la séparation de l'âme et du corps, jusqu'au moment où l'âme, qui médite et souffre au fond de la tombe, ait repris une forme glorieuse plus éclatante et plus pure. Et que fait donc la Pologne, si elle ne fait cela ? »

Qui peut prévoir ce que vous réservera dans l'avenir la Providence, aumônière des grâces inespérées.

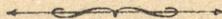
C'est un grand titre de gloire pour vos penseurs et vos poètes que d'avoir entretenu à travers les siècles la foi en la patrie. Grâce à eux vous voulez vivre et un peuple qui se refuse à mourir ne succombe pas.

Dans le monde physique, des forces atomiques invisibles et souvent ignorées provoquent parfois des résultats gigantesques. De même, dans le domaine moral et intellectuel, il existe des

(1) C'est en ces termes que s'exprimait le Dante, parlant de sa patrie. — Il ajoutait en murmurant : « Pardonne mon cri d'angoisse, ô Dieu qui fus crucifié pour nous ! Ton regard équitable s'est-il détourné de nos rives, ou bien prépares-tu dans l'abîme de ta pensée quelque travail inaccessible à notre débile prévoyance ? »

forces atomiques imperceptibles et cachées qui, par les courants qu'elles déterminent, sont susceptibles de troubler et de modifier prodigieusement l'équilibre social, gouvernemental et mondial, réduisant à néant les combinaisons les mieux établies des ministres les plus astucieux et des diplomates les plus perfides, et passant parfois, ainsi que le prouve l'histoire, par dessus la volonté des trônes.

Henryk Sienkiewicz, que vos compatriotes se rappellent cette phrase de Staszic : « Une grande nation peut tomber. Quant à périr, seule une nation infâme le peut ! »



~~~~~  
Imp. A. Reiff. — Heymann, 3, rue du Four, Paris.  
~~~~~



BIBLIOTEKA KÓRNI

25146

BIBLIOTEKA KÓRNICKA

25146

DO KORZYSTANIA W CZYTELNI